

ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement)

La Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine a développé, en partenariat avec l'ADIL, l'Agence Départementale d'Information sur le Logement, des permanences pour répondre à toutes les questions des habitants sur le logement.

Lors de ces permanences, des juristes de l'ADIL apportent un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant le logement : construction, acquisition, amélioration, location, fiscalité, copropriété...

Infos pratiques

Des permanences sont organisées au CCAS de Carrières-sur-Seine, 1 rue Victor Hugo (en mairie) :

- Les 1^{er} et 3^e vendredis du mois, de 14h à 17h

Prise de rendez-vous auprès du CCAS, au 01 39 50 84 72 ou en ligne sur <https://rdv.adil78.org>

Liens utiles

[Lien vers le site de la CASGBS - Comment s'informer sur l'ADIL 78 ?](#)